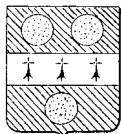


**CONVOCAION DU CONSEIL COMMUNAL**



**AVIS**

Nous avons l'honneur de vous informer que le Conseil communal est convoqué à une séance publique qui aura lieu le **mardi 24 mars 2015 à 20h00** à la maison communale, rue de l'Hôtel de Ville, 1 à Anthisnes. L'ordre du jour de cette assemblée (séance 03/2015) est reproduit ci-après.

La population pourra faire usage du temps d'interpellation orale informelle un quart d'heure avant le début de la séance publique.

-----

**SEANCE PUBLIQUE**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2015.
2. Plan de cohésion sociale du Condroz – Approbation du rapport financier et du rapport d'activités PCS Condroz 2014, ainsi que des avenants aux conventions de partenariat PCS-Devenirs ASBL et PCS-Centre de Planning familial Ourthe-Amblève– Décision.
3. Sarts communaux – Prolongation pour l'année 2015 des modalités et conditions actuelles de location – Décision.
4. Travaux de construction et d'équipement d'infrastructures publiques dans le cadre de l'opération de revitalisation urbaine "Omalius" – Aménagement du centre ancien d'Anthisnes et restauration du pavage de la cour de la Ferme d'Omalius – Troisième approbation des conditions et du mode de passation et demande de subventions.
5. Motion concernant les projets de Partenariat Transatlantique entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, ainsi qu'entre l'Union Européenne et le Canada.
6. Correspondance, communications et questions.